

Gardez les Caps o 11 mai 2016 o

Baie de Saint-Brieuc

L'Autorité environnementale a publié son avis sur le projet éolien en baie de Saint-Brieuc

Page 10 de l'avis, nous apprenons que la durée d'exploitation de la centrale éolienne d'Ailes Marines sera de **40 ans**, avec l'explication en note de bas de page : « *Les maîtres d'ouvrage ont demandé par courriers de février 2016 que la concession initialement prévue pour 20 ans soit étendue à 40 ans en application de l'article R.2124-1 du code général de la propriété des personnes publiques modifié par le décret n°2016-9 du 8 janvier 2016 concernant les ouvrages de protection et de transport d'énergie renouvelable en mer.* »

Au débat public, des éoliennes de 175 m de haut pour une durée d'exploitation de 20 ans. Aujourd'hui, des éoliennes de 216 m de haut pour une durée d'exploitation de 40 ans. **180 km² de la baie de St-Brieuc ont été préemptés par l'Etat**, la prochaine étape sera-t-elle le doublement du projet actuel ?

« Pour l'Ae, les principaux enjeux environnementaux du projet (de nature et d'intensité parfois différentes en phase de construction et en fonctionnement) portent sur :

- x Les mammifères marins du fait des effets induits du bruit du chantier sur la physiologie, la perte ou l'altération d'habitats,
- x L'avifaune marine, tout particulièrement pour les espèces ayant justifié la désignation de sites Natura 2000 à proximité, du fait à la fois du risque de collision avec les éoliennes, de la perte d'habitats, et de l'effet « barrière » du parc sur les déplacements des oiseaux,
- x L'ensemble des espèces marines présentes dont celles qui constituent la ressource halieutique du fait du rejet des résidus de forage, du bruit et des vibrations, pouvant affecter notamment des juvéniles,
- x Le paysage marin, depuis la baie de Saint-Brieuc mais aussi depuis les îles environnantes, y compris les îles anglo-normandes
- x Le paysage à terre au niveau du poste électrique de la Doberie dont la surface passera de 3 à 6 ha,
- x Les impacts cumulés en mer avec d'autres projets : parcs éoliens français et britanniques, hydroliennes de Bréhat et d'Aurigny, interconnexion électrique sous-marine etc.

D'autres caractéristiques ou activités du territoire sont susceptibles d'être affectées, telles que les sols sous-marins, la qualité des eaux marines, la navigation et la pêche professionnelle dans la zone du parc éolien. »

Télécharger et lire l'intégralité de l'avis : [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/160504 - Parc eolien offshore de Saint-Brieuc 22 - _delibere_cle011d88.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/160504_-_Parc_eolien_offshore_de_Saint-Brieuc_22_-_delibere_cle011d88.pdf)

1er mai : Retour des dauphins dans la baie !

Le 1er mai, devant la plage de la Ville-Berneuf (Pléneuf-Val-André), les dauphins sont venus rendre visite aux élèves du cours de wakeboarding. Regarder la vidéo d'O-rider school <https://vimeo.com/16496781>



Projet de Courseulles-sur Mer

Libre Horizon et les 53 associations membres de Basse Normandie Environnement (BNE) s'associent dans leur opposition à l'installation de 75 éoliennes en mer à seulement 10 km des plages du Débarquement et des vestiges marins du port artificiel d'Arromanches.

Lire le communiqué de presse qui recense les nombreuses raisons d'être contre ce projet. <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article249>

Business éolien en mer

Areva-Adwen / Gamesa

Depuis janvier Gamesa est en discussion avec le groupe allemand Siemens.

Ce rapprochement qui donnerait naissance au numéro un mondial de l'éolien butte sur la question de l'avenir d'Adwen, créée en 2015 par Areva et Gamesa afin de regrouper leurs actifs dans l'éolien en mer. Rappelons que les technologies Siemens et Areva-Adwen ne sont pas compatibles. Gamesa vient de publier un bénéfice net de 72 millions d'euros pour le premier trimestre, en hausse de 15% sur un an

Areva-Adwen / General Electric

General Electric, qui a déjà racheté le pôle Energie d'Alstom, pourrait reprendre Adwen.

Lors d'un échange informel avec des journalistes, Jérôme Péresse,

responsable du pôle mondial Energies renouvelables de General Electric, a confirmé l'intérêt du groupe pour Adwen. « Nous avons toujours été partisans de construire une filière française durable dans l'éolien offshore » a rappelé l'ancien dirigeant de la branche « renouvelables » d'Alstom. Deux usines à Saint-Nazaire, peut-être une troisième à Cherbourg. Pas sûr que l'usine promise au Havre par Areva voit le jour. <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/eolien-offshore-les-activites-d-areva-dans-l-escarcelle-de-general-electric-568787.html>

EDF Energies Nouvelles / Dong Energy

Fin de la filière industrielle EDF franco-européenne. Fécamp, Courseulles, Saint-Nazaire : un énergéticien canadien & des turbines fabriquées par General Electric

Dong Energy (état danois majoritaire), partenaire d'EDF pour les trois projets éoliens en mer gagnés en 2012 (Fécamp, Courseulles, Saint-Nazaire) s'étant retiré, EDF Energies Nouvelles vient d'annoncer avoir conclu un partenariat avec le canadien Enbridge. Enbridge reprend les 40 % de Dong Energy dans la coentreprise Eolien Maritime France (EMF) et rachète au passage 10 % de la part d'EDF EN, mettant désormais les deux groupes à parité. Enbridge a mis 190 millions d'euros sur la table. <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/eolien-offshore-la-filiere-francaise-poursuit-sa-reorganisation-570408.html>

Hydrolien-Bretagne



Akuo remplace Engie dans le projet de Sabella

Fin janvier, Engie s'est désengagé du projet de ferme hydrolienne pilote porté par Sabella dans le passage du Fromveur entre l'île d'Ouessant et le continent, projet jugé inadapté au cadre financier de l'AMI hydrolien. La PME française Akuo Energy prend la place d'Engie avec un nouveau projet. <http://www.entreprises.ouest-france.fr/article/hydroliennes-akuo-remplace-engie-dans-projet-sabella-25-04-2016-265764>

DCNS va installer une deuxième hydrolienne à Bréhat

DCNS a déclaré que la deuxième turbine hydrolienne était prête à être installée au de Paimpol-Bréhat à la fin de la semaine prochaine.

Planète Mer en danger



A la casse n° 43 est paru

A lire : le bulletin d'information sur les navires en fin de vie publié chaque trimestre par l'association Robin des Bois

- x Mondialisation de la casse des bateaux
- x Torpillage des pirates en Indonésie
- x L'offshore atterrit au Bangladesh
- x L'Italie casse les passeurs de migrants
- x Le 12 mars au Havre, le 19 avril à Alang
- x Le bétail pourrit dans le port
- x etc.

http://www.robindesbois.org/dossiers/demolition_des_navires/a_la_casse_43.pdf

Eolien terrestre

Dixième Schéma Régional Climat Air Énergie annulé par la justice

Le Schéma Régional Climat Air Énergie et son annexe le Schéma Régional Éolien pour l'Auvergne ont été annulés le 3 mai dernier. Cette annulation fait suite à neuf autres en Aquitaine, Ile de France, Basse-Normandie, Rhône Alpes, Bretagne, Limousin, Paca, Lorraine, Pays de Loire et Midi-Pyrénées partiellement.

L'État à chaque fois a été condamné pour défaut d'évaluation environnementale préalable en violation du droit européen, la quasi-totalité du territoire français était par ces schémas déclarée éligible à l'éolien.

Lire le communiqué de presse de la Fédération Environnement

Durable http://suivi-eolien-verite.com/index.php?option=com_acymailing&ctrl=archive&task=view&mailid=187&key=wfAhGfoZ&subid=49621-MselRvIFEd77b7&tmpl=component



© 2016 Association Gardez les Caps
Mairie de Plévenon
22 240 Plévenon

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

